



PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE

L'équipe du CDFM est disponible, et peut vous accompagner lors de la présentation de votre demande de PCU et répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter :

Johanne Duchesneau

Conseillère en emploi

☎ 581-307-0466

✉ johanne.duchesneau1@cnhw.qc.ca

Caroline Gros-Louis

Agent CLPN

☎ 418-655-7673

✉ caroline.groslouis@cnhw.qc.ca

Jacques Vincent

Conseiller sécurité du revenu

☎ 418-571-6924

✉ jacques.vincent@cnhw.qc.ca

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) vous donne 500 \$ par semaine pendant un maximum de 16 semaines, si vous avez cessé de travailler à cause de la COVID 19 et que vous rencontrez les critères d'admissibilité.

Admissibilité

Les personnes doivent répondre aux critères suivants :

- Être âgé de 15 ans et plus;
- Avoir arrêté de travailler en raison de la COVID-19 et ne pas avoir quitté volontairement son emploi;
- Avoir gagné un revenu d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou dans les 12 mois précédant la date de leur demande
- Être, ou prévoir être, sans revenu d'emploi ou de travail indépendant pendant au moins 14 jours consécutifs au cours de la période initiale de quatre semaines. Pour les périodes de prestations suivantes, s'attendre à ne pas avoir de revenu d'emploi.

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>

Comment présenter une demande à partir du 6 avril 2020

Se rendre à l'adresse suivante : www.canada.ca et créer un dossier ARC ou ouvrir une session si vous possédez déjà un compte.

Quand présenter une demande

Si vous êtes né au mois de	Faites votre demande les	La meilleure journée pour faire votre demande
Janvier, février ou mars	Lundis	6 avril
Avril, mai ou juin	Mardis	7 avril
Juillet, août ou septembre	Mercredis	8 avril
Octobre, novembre ou décembre	Jeudis	9 avril

Lien pour visionner comment créer un dossier ARC

<https://youtu.be/Es-FKYrxJ9M>

Questions et réponses sur la Prestation canadienne d'urgence

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>